



Reconnaissance AEAJ N° 40126

Titulaire
BAFRI AG
Fagostrasse 1a
6235 Winikon
Suisse

Fabricant

Groupe 242 - Portes coupe-feu avec vitrage

Produit MOVA AKUSTIKA 1-FL MIT/OHNE FLUCHTTÜR GLAS

Description Porte coulissante en panneau de particules en lin (E=26mm, PS=340kg/m³), recouverte des deux côtés de panneau de particules (E=11mm, PS=490kg/m³) et de panneaux de HDF (E=2x3mm), avec/sans intercalaire en alu (E=0.5mm), alaise embrevée en bois dur, E=61mm, vitrage PYRANOVA S2.0 (E=15mm, Lmax=2501mm, Smax=3.83m²). Huisserie en bois/en acier, système labyrinthe avec joints INTUMEX. Avec/sans porte de service.

Utilisation EI 30
Btest=1600mm, Htest=2700mm
pm/pm avec poids spécifique bas/pl
Utilisation voir pages suivantes

Documentation SIPIZ, Olten: Rapport d'essai 'PB 063 001 2021 ' (09.12.2021), Rapport d'essai 'PB 063 002 2020' (16.10.2020), Expertise 'GU 063 001 2024' (02.07.2024)

Conditions d'essai EN 1634-1; EN 1363-1

Appréciation Résistance au feu EI 30

Durée de validité 31.12.2030

Date d'édition 04.09.2025

Remplace l'attestation du

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie





Domaine d'application directe

Le domaine d'application directe des résultats d'essais des portes, fermetures, fenêtres est indiqué dans la norme EN 1634-1:2014, chapitre 13.

Le domaine d'application directe définit les changements admissibles sur l'élément d'essai à la suite d'un essai réussi de résistance au feu. Ces modifications peuvent être appliquées automatiquement sans que le commanditaire ait besoin de rechercher une évaluation, un calcul ou une approbation supplémentaire.

VARIATIONS DIMENSIONNELLES ADMISSIBLES

L'amplitude des variations dimensionnelles admises dépend du fait que le temps de classification a été juste atteint (catégorie A) ou dépassé (catégorie B).

Les diminutions dimensionnelles sont admises pour tous les types de portes.

Portes pivotantes ou battantes

- Variations dimensionnelles admissibles selon l'extension du domaine d'application

MATÉRIAUX ET CONSTRUCTIONS

Sauf indication contraire dans le texte ci-dessous, les matériaux et la construction du bloc-porte ou de la fenêtre ouvrante doivent être identiques à ceux de l'essai. Le nombre de vantaux et le mode de fonctionnement (par exemple, coulissant, à simple ou double action) ne doivent pas être modifiés.

Constructions en bois

- L'épaisseur du ou des panneaux de porte ne doit pas être réduite mais il est permis de l'augmenter.
- Il est permis d'accroître l'épaisseur du panneau de porte et/ou sa masse volumique sous réserve que l'augmentation totale du poids ne soit pas supérieure à 25 %.
- Pour les panneaux à base de bois (par exemple, aggloméré, contreplaqué, etc.), la composition (par exemple, le type de résine) ne doit pas changer par rapport à celle soumise à essai. La masse volumique ne doit pas être réduite, mais il est permis de l'augmenter.
- Les dimensions en coupe et/ou la masse volumique des dormants en bois (y compris les feuillures) ne doivent pas être réduites, mais il est permis de les augmenter.

Constructions vitrées

- Le type de verre et la technique de fixation sur les bords, y compris le type et le nombre de fixations par mètre de périmètre, ne doivent pas changer par rapport à ceux soumis aux essais.
- Le nombre de baies vitrées et chacune des dimensions (largeur et hauteur) du verre de chaque vitrage intégré dans un élément d'essai peuvent être :
 - diminués proportionnellement aux réductions de taille.
- Le nombre de baies vitrées et chacune des dimensions du verre de chaque vitrage inclus dans un élément d'essai ne doivent pas être augmentés.
- La distance entre le bord du vitrage et le périmètre de chaque vantail, ou la distance entre les baies vitrées, ne doit pas être réduite par rapport à celles incorporées dans les éléments d'essai. La largeur minimale de la frise est de 150mm.

Finitions décoratives

- Lorsque la peinture de finition n'est pas censée contribuer à la résistance au feu de la porte, d'autres peintures sont acceptables et il est permis de les ajouter aux ouvrants ou aux dormants.
- Des stratifiés et des placages en bois décoratifs jusqu'à 1,5 mm d'épaisseur peuvent être ajoutés sur les faces (mais pas sur les bords) des portes satisfaisant aux critères d'isolation thermique. Les stratifiés décoratifs incombustibles, ainsi que les stratifiés décoratifs combustibles de plus de 1.5mm d'épaisseur, appliqués sur des vantaux ne sont pas autorisés.

Fixations

- Il est permis d'augmenter le nombre de fixations par unité de longueur utilisées pour fixer les blocs-portes sur les constructions support, mais il ne doit pas être réduit. Il est permis de réduire la distance entre les fixations, mais elle ne doit pas être augmentée.

Quincaillerie de bâtiment

- Il est permis d'augmenter le nombre de paumelles et de pions antidégondage, mais il ne doit pas être réduit.



Extension du domaine d'application

Les extensions du domaine d'application directe sont réglées dans le document ci-après :

Expertise, SIPIZ AG, n° 063 001 2024 du 02.07.2024

- Vide de cadre :
Huisserie en bois Bmax=2400mm Hmax=3969mm Smax=6.35m²
Huisserie en acier Bmax=3300mm Hmax=3550mm Smax=11.72m²
- Vide de cadre :
Porte de service Bmax=1265mm Hmax=2588mm Smax=2.97m²
- Montage dans parois selon documentation Lignum protection incendie, 4.1 Éléments de construction en bois, chiffre 4.4.1 – 4.4.7, état 2017
- Raccord à des structures porteuses revêtues en acier ou en bois

- Vitrages dans le vantail :

Type de vitrage	E [mm]	Bmax [mm]	Hmax [mm]	Smax [m ²]	Largeur de la frise min. [mm]
PYROSTOP 30-10	15	1235	2105	1.73	150
PYRANOVA S2.0	15	910	862	0.78	150
PYRANOVA S2.1, ISO P4A	40	910	862	0.78	150

- Avec/sans intercalaire en alu, E=0.5mm
- Avec/sans intercalaire en plomb, E=0.5mm

Bois pour le cadre et les bords du vantail :

Groupe 4 : feuillus (excepté le hêtre), PS≥450kg/m³, selon EN 15269-3, A.4.24, tableau A.1

- Entraînement :
Tormax iMotion 2401
Gilgen SL45-S216
Gilgen SL35
Entraînement divers selon expertise
- Quincaillerie diverse
- Variantes raccord contre sol
- Variantes raccord contre plafond/linteau
- Autres variantes selon expertise